

# Géomas

## GéoMAS, le Géonumérique Mutualisé des Alpes du Sud

**Géomas est un outil gratuit et accessible à tous.** Il permet d'accéder à l'information géographique du Département des Hautes-Alpes, et de quelques communes limitrophes des Alpes de Haute-Provence et de la Drôme.

On y retrouve les zones d'urbanisme et les zones de risques naturels, les sentiers de randonnées etc.

Géomas permet de connaître les caractéristiques et les principales contraintes qui concernent une parcelle cadastrale.



## L'adressage

L'adressage consiste à localiser chaque bâtiment. L'adresse est devenue un élément clé dans la vie de nos sociétés modernes. Cela concerne les habitations, commerces, entreprises, et sites publics.

Utilité : éligibilité au haut débit et fournisseurs d'énergie, services de secours, prestation à domicile, GPS...

La loi du 21 février 2022 réaffirme qu'il appartient aux communes de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits et son positionnement dans cette voie.

La Communauté de Communes Buëch Dévoluy est partenaire de cette opération. Elle accompagne depuis plusieurs années les communes dans cette démarche d'adressage à travers le dispositif GéoMAS (Géonumérique mutualisé des Alpes du Sud).

La base de donnée est publique et consultable sur : <https://adresse.data.gouv.fr>

## La Charte de la base adresses locales

La Communauté de Communes Buëch-Dévoluy accompagne depuis plusieurs années les communes dans leur démarche d'adressage à travers le dispositif GéoMAS (Géonumérique mutualisé des Alpes du Sud) et vient d'adopter la charte "Base Adresse Locale".

Cela engage la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy au travers de son service Système d'Information Géographique (SIG) à poursuivre les actions suivantes :

- maintenir la commune dans son rôle exclusif de gestionnaire de l'adresse,
- organiser une animation active vis-à-vis des communes pour une mise à jour régulière,
- former les communes sur les outils informatiques locaux (mise à jour du linéaire de voirie et adresses sur le SIG GéoMAS via l'application Transport-Voirie),
- diffuser rapidement les données dans la base nationale des adresses (BAN),
- faire figurer la charte Base Adresse Locale sur le site de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy.

En retour, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) référence la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy sur la plateforme <https://adresse.data.gouv.fr> en tant que partenaire de la démarche nationale et reconnaît son rôle de référent technique du dispositif sur son territoire.



**Consulter la Charte Base adresses**